

Entrevue du ministre des Sports, Romain Schneider, avec le Comité olympique et sportif luxembourgeois

Communiqué – Publié le 21.11.2017 (17:39)

© COSL



Photo de groupe

Dans le cadre des contacts réguliers entre les autorités publiques et le mouvement sportif, le président du Comité olympique et sportif luxembourgeois (COSL), André Hoffmann, entouré de plusieurs membres du conseil d'administration du COSL et de ses proches collaborateurs, a accueilli le ministre des Sports, Romain Schneider, avec ses collaborateurs du ministère des Sports pour une entrevue en date du lundi 20 novembre 2017. L'entrevue a eu lieu à la Maison des sports, en instance de rénovation et offrant désormais davantage de place au COSL et à ses fédérations membres qui seront dorénavant 42 à y être hébergées.

À cette occasion, le COSL a présenté un bilan sportif très positif quant à sa participation aux divers événements multisports au courant de l'année 2017 – Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE) d'hiver à Erzurum (Turquie) et Jeux des petits États d'Europe (JPEE) à San Marino –, tout en évoquant ses possibles participations futures aux Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang, en Corée du Sud, en février 2018 et aux Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires, en Argentine, en octobre 2018. Il est à noter à cet égard que l'année 2019 sera particulièrement chargée en événements multisports, avec notamment le FOJE d'été et d'hiver respectivement à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et à Baku (Azerbaïdjan), les Jeux des petits États d'Europe au Monténégro, les Jeux européens à Minsk et la première édition des World Beach Games à San Diego (Californie), sans compter les nombreuses participations des meilleurs athlètes luxembourgeois à travers le monde en vue d'une qualification pour les Jeux olympiques d'été de Tokyo en 2020. Dans ce contexte, le COSL s'est félicité de l'excellente collaboration des autorités luxembourgeoises, notamment de la part du ministère des Affaires étrangères et de sa représentation au Japon dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver 2018 et des Jeux olympiques d'été en 2020.

Les échanges ont ensuite porté sur le projet de budget de l'État et plus particulièrement du ministère des Sports pour l'exercice 2018. À cet égard, le COSL s'est montré satisfait de la progression des crédits revenant directement au mouvement sportif, notamment via les subsides qualité+ à l'attention des clubs sportifs pour l'encadrement des jeunes, tout en constatant que le budget total du ministère des Sports restait l'un des plus faibles de tous les départements ministériels répertoriés. Dans le même ordre d'idées, le COSL espère que le relèvement attendu des crédits revenant au sport sur les années à venir permettra de renforcer de manière appropriée les structures à la fois du COSL et de ses fédérations affiliées, pour faire face à leurs missions et obligations sans cesse croissantes et de plus en plus complexes, qui nécessitent un renforcement constant en ressources humaines. L'avis complet et détaillé du COSL concernant le projet de budget de 2018 sera finalisé et rendu public dans les prochains jours.

Le COSL salue par ailleurs la mise en place prochaine du Luxembourg Institute for High Performances in Sports, dénommé LIHPS, tout en restant soucieux de l'évolution progressive et de la bonne orientation des crédits affectés à cette fin. Le COSL et le ministère des Sports ont convenu d'en arrêter les statuts et les structures d'ici la fin 2017 pour permettre son démarrage et ses développements en pratique en début d'année 2018. À cet égard, le ministère des Sports et le COSL se sont également félicités de l'implication d'autres instances dans ce

projet, notamment le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour le volet recherche scientifique en matière de sport et la Coque pour son investissement dans un High Performance Training and Recovery Center.

Le COSL a relevé encore la nécessité de prévoir des aménagements particuliers pour les athlètes de haut niveau lors de la rédaction définitive du projet de loi ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, ceci afin d'attribuer aux recteurs une certaine flexibilité dans l'organisation des cours, tests et examens pour certains groupes d'étudiants comme les sportifs d'élite.

Finalement, dans la suite de la participation aux Jeux olympiques de Rio 2016 d'une délégation de réfugiés sous la bannière du CIO, le COSL a informé sur une initiative récente du Comité international olympique visant la création, via Solidarité olympique, d'une fondation pour pérenniser ce mouvement de solidarité et pour plaider la cause des réfugiés en améliorant leurs conditions de vie, notamment des enfants et des jeunes, par le biais du développement d'infrastructures et d'espaces sûrs pour la pratique du sport.

Communiqué par le ministère des Sports / Comité olympique et sportif luxembourgeois

Date de l'événement : 20.11.2017

Ministre(s) :

▸ SCHNEIDER Romain – Ministre des Sports


Organisation(s) :

▸ Ministère des Sports

Thème(s) :

▸ Sports

Dernière mise à jour: 21.11.2017 (17:45)

 Copyright © Service information et presse